

ANNEXE
LISTE DES POSTES À EXIGENCES PARTICULIÈRES ET À PROFIL
POUR L'ANNÉE SCOLAIRE 2025-2026

Table des matières

I. POSTES A EXIGENCE PARTICULIÈRE POURVUS PAR UNE COMMISSION DE SÉLECTION (participation au mouvement).....	2
II. POSTES A PROFIL (hors mouvement).....	37

I. POSTES A EXIGENCE PARTICULIÈRE POURVUS PAR UNE COMMISSION DE SÉLECTION (participation au mouvement)

Table des matières

I. POSTES A EXIGENCE PARTICULIÈRE POURVUS PAR UNE COMMISSION DE SÉLECTION (participation au mouvement).....	2
1. CONSEILLER(ÈRE) PÉDAGOGIQUE GÉNÉRALISTE.....	3
2. CONSEILLER(ÈRE) PÉDAGOGIQUE NUMÉRIQUE.....	4
3. CONSEILLER(ÈRE) PÉDAGOGIQUE AUPRÈS DES IENS CHARGÉS DE L'ÉCOLE INCLUSIVE.....	5
4. ENSEIGNANT(E) EN UNITÉ D'ENSEIGNEMENT ET EN ÉCOLE SUR POSTE TSA (TROUBLES DU SPECTRE AUTISTIQUE) (PRÉ-ÉLÉMENTAIRE ET ÉLÉMENTAIRE).....	7
5. ENSEIGNANT(E) EN DISPOSITIF RELAIS (CLASSE ET ATELIER) EN COLLÈGE.....	9
6. ENSEIGNANT(E) EN CENTRE PÉNITENTIAIRE.....	11
7. ENSEIGNANT(E) SPÉCIALISÉ(E) CHARGÉ(E) DE L'AIDE À DOMINANTE RELATIONNELLE EN CMPP, À L'ALEFPA A SAINT-PAUL ET AU CMPP HENRI WALLON À SAINT-DENIS.....	12
8. ENSEIGNANT(E) EN DISPOSITIF INTÉGRÉ THÉRAPEUTIQUE ÉDUCATIF ET PÉDAGOGIQUE (DITEP).....	14
9. ADJOINT(E) EN CENTRE PLEC « PARLER, LIRE, ÉCRIRE, COMPTER ».....	16
10. ADJOINT(E) EN CENTRE DE LECTURE ÉCRITURE.....	17
11. ENSEIGNANT(E) EN CLASSE PASSERELLE (ACCUEIL DES ENFANTS DE MOINS DE TROIS ANS EN MILIEU MIXTE, ASSOCIANT SERVICES DE LA PETITE ENFANCE ET ÉCOLE).....	18
12. CHARGÉ(E) DE MISSION AU CENTRE ACADÉMIQUE POUR LA SCOLARISATION DES ENFANTS ALLOPHONES NOUVELLEMENT ARRIVÉS ET DES ENFANTS ISSUS DE FAMILLES ITINÉRANTES ET DE VOYAGEURS.....	20
13. DÉLÉGUÉ(E) USEP.....	22
14. ENSEIGNANT(E) RÉFÉRENT(E).....	25
15. ENSEIGNANT(E) EN UNITÉ D'ENSEIGNEMENT ACCUEILLANT LES ADOLESCENTS EN RUPTURE SCOLAIRE.....	29
16. COORDINATEUR(RICE) DES ÉCOLES DE MAFATE.....	31
17. DIRECTEUR(RICE) D'ÉCOLE A MAFATE.....	33
18. ÉVALUATEUR(TRICE) PARCOURS SCOLAIRE ENSEIGNANT(E) SPÉCIALISÉ(E) ou PSYCHOLOGUE SCOLAIRE DE L'ÉDUCATION NATIONALE A LA MAISON DÉPARTEMENTALE DES PERSONNES HANDICAPÉES (MDPH).....	35

1. CONSEILLER(ÈRE) PÉDAGOGIQUE GÉNÉRALISTE

IDENTIFICATION DU POSTE	LOCALISATION	<i>Postes vacants ou susceptibles d'être vacants répartis sur tout le département</i> 1 poste par circonscription à minima
	PROFIL	Être enseignant du 1 ^{er} degré, titulaire du CAFIPEMF . Le conseiller pédagogique est un enseignant maître formateur qui exerce ses activités sous la responsabilité de l'inspecteur de l'éducation nationale dont il est le collaborateur direct.
	COMPÉTENCES ATTENDUES	La mission de conseiller pédagogique de circonscription requiert des connaissances pédagogiques et réglementaires actualisées. Il doit posséder les connaissances relatives à la formation des enseignants et plus généralement la formation pour adulte, en lien avec la polyvalence du premier degré. Il doit faire preuve d'une grande rigueur professionnelle, d'une maîtrise des outils informatiques, de capacités de communication et de travail en équipe, de travail en partenariat. Le poste nécessite également une grande écoute et une grande disponibilité.
	MISSIONS	Principalement pédagogique, ses missions s'exercent dans trois champs d'action articulés : l'accompagnement pédagogique des maîtres et des équipes d'école, la formation initiale et continue des enseignants et la mise en œuvre de la politique éducative. Dans son champ d'expertise, le conseiller pédagogique est un élément moteur pour l'élaboration de projets pédagogiques innovants. En lien avec les IEN des circonscriptions concernées, il contribue à l'analyse des besoins des équipes enseignantes, à l'inventaire des ressources locales, à l'élaboration du PEDT, de chartes ou de conventions visant la mise en relation des écoles avec les différents partenaires. Il accompagne et soutient la mise en œuvre de projets et les actions pédagogiques dans les écoles et apporte son expertise pour veiller à ce que les projets de partenariats soient en cohérence avec les objectifs de l'école et le contenu des programmes. Il aide à la mise en place d'un Plan d'Action Départemental qui détermine des actions relatives à l'EPS. Il collabore avec l'équipe départementale EPS au niveau de la formation, de l'animation et de la recherche.
	PRE-REQUIS (diplômes ou expérience)	Les enseignants détenteurs du CAFIPEMF et qui ont déjà exercé les fonctions, à titre définitif, de conseiller pédagogique, à La Réunion ou dans un autre département, sont dispensés de passer l'entretien.
	CONDITIONS DE NOMINATION	<i>PEPAP : Poste à exigence particulière.</i> <i>Les avis favorables formulés par la commission de sélection seront valables pendant 3 ans : s'ils n'ont pas obtenu de poste concerné au mouvement 2025, les candidats bénéficiant d'un avis favorable pourront postuler de nouveau aux mouvements 2026 à 2027.</i>
CONTEXTE ADMINISTRATIF	MODALITÉS DE CANDIDATURE	Entretien avec une commission de recrutement et participation au mouvement obligatoire.
	PILOTE	Philippe EUGENE– Inspecteur de l'éducation nationale adjoint à l'inspecteur d'académie – directeur académique adjoint des services de l'éducation nationale Téléphone secrétariat IENA : 0262 48 14 54

2. CONSEILLER(ÈRE) PÉDAGOGIQUE NUMÉRIQUE

IDENTIFICATION DU POSTE	LOCALISATION	<p><i>Postes vacants ou susceptibles d'être vacants implantés en circonscription</i></p> <p>Interventions dans toutes les écoles de la circonscription concernée (voir circulaire du mouvement 2021-2022)</p>
	PROFIL	<p>Enseignant du 1^{er} degré ayant développé une solide expérience des usages pédagogiques du numérique dans sa pratique de classe et/ou dans des actions de formation.</p> <p>Des compétences techniques avancées en informatique sont nécessaires.</p> <p>Bonne maîtrise de la démarche de projet, aisance dans le travail en équipe, ouverture aux actions de partenariales.</p>
	MISSIONS	<p>Dans le cadre de la politique académique, le conseiller pédagogique pour le numérique (CPC N) joue un rôle essentiel pour la généralisation des usages du numérique à l'école.</p> <p>Le CPC N contribue à l'appropriation professionnelle de ces outils par les enseignants.</p> <p>L'action de formateur du CPC N auprès des différents acteurs, outre les missions d'un conseiller pédagogique généraliste dont il a l'expertise, a pour double finalité :</p> <ul style="list-style-type: none"> • l'intégration professionnelle de ces outils par les enseignants au service de l'ensemble des domaines ou disciplines, • l'usage par les élèves dans le quotidien de la classe, afin qu'en quittant l'École Primaire, ils maîtrisent les compétences du socle commun, en particulier celles du domaine 2 sur les méthodes et outils pour apprendre. <p>Sur le terrain, dans les écoles de la circonscription, auprès des enseignants, et le cas échéant, des partenaires institutionnels de l'école, le CPC N exerce ses fonctions, sous l'autorité de l'IEN et dans le cadre du programme de travail de la circonscription.</p> <p><i>Membre du réseau académique des ERUN et CPC Numérique, il contribue également à la réflexion départementale dans le cadre de réunions et de groupes de travail pilotés par l'IEN chargé du numérique et coordonnés par le Conseiller Numérique pour le premier degré.</i></p>
	PRE-REQUIS (diplômes ou expérience)	<p>La détention du CAFIPEMF option numérique est particulièrement attendue. L'absence du CAFIPEMF entraîne une affectation à titre provisoire.</p> <p>La détention du CAFIPEMF et un avis favorable de la commission ad hoc entraîne l'affectation à titre définitif sur le poste.</p>
CONTEXTE ADMINISTRATIF	CONDITIONS DE NOMINATION	<p><i>PEPAP : Poste à exigence particulière.</i></p> <p><i>Les avis favorables formulés par la commission de sélection seront valables pendant 3 ans : s'ils n'ont pas obtenu de poste concerné au mouvement 2025, les candidats bénéficiant d'un avis favorable pourront postuler de nouveau aux mouvements 2026 à 2027.</i></p>
	MODALITÉS DE CANDIDATURE	Entretien avec une commission de recrutement et participation au mouvement obligatoire.
	PILOTE	<p>Mickaël TSANG-CHIN-SANG – Inspecteur éducation nationale, chargé du Numérique Educatif pour le 1D, circonscription de Saint Louis</p> <p>Téléphone secrétariat : 0262 26 11 90</p>

3. CONSEILLER(ÈRE) PÉDAGOGIQUE AUPRÈS DES IENS CHARGÉS DE L'ÉCOLE INCLUSIVE

IDENTIFICATION DU POSTE	LOCALISATION	<p><i>Postes vacants ou susceptibles d'être vacants</i></p> <p>971708N : Circonscription Inspection École Inclusive Nord-Est (2 postes) située 43, boulevard Léopold Raimbaud à St-Denis.</p> <p>9741560C : Circonscription Inspection École Inclusive Sud-Ouest (2 postes N°12435-41341) située sur la commune du Tampon (adresse géographique à venir)</p>
	PROFIL	<p>Le CPC auprès de l'IEN École Inclusive doit avoir une connaissance réelle et actualisée des problématiques de l'adaptation et de la scolarisation des élèves en situation de handicap dans une logique « école inclusive ».</p> <p>Son action est localisée sur une des deux zones: Nord-Est ou Sud-Ouest.</p>
	MISSIONS	<p>Sous l'autorité de l'IEN École Inclusive, il sera chargé des missions suivantes :</p> <ul style="list-style-type: none"> ➤ <u>participation à l'élaboration et à la mise en œuvre du plan d'actions de la circonscription</u> : <p>Aide et conseil aux équipes dans le cadre :</p> <ul style="list-style-type: none"> - des textes réglementaires concernant les enseignements liés à l'adaptation, et au milieu du sanitaire, du social et du médico-social ; - de la mise en œuvre des enseignements dans les établissements spécialisés ; - des dispositifs collectifs (ULIS école, collège, lycée, UE, UEE) ; - dans le cadre de la scolarisation des élèves en situation de handicap en milieu ordinaire ; <ul style="list-style-type: none"> ➤ <u>formation</u> : <ul style="list-style-type: none"> - suivi des enseignants des circonscriptions Ecole Inclusive (nord-est / sud-ouest), - suivi des néo titulaires, - suivi des stagiaires CAPPEI, - suivi des maîtres de la circonscription en difficulté ou qui en font la demande, - formations pédagogiques (propositions, conception, suivi) à destination des enseignants de la circonscription, - participation (propositions, conception, interventions, suivi) aux divers stages organisés par la circonscription École Inclusive, - suivi d'établissements, de structures (SEGPA, MECS, milieu pénitentiaire, établissements médico-sociaux, sociaux, sanitaires, RSMA...), de dispositifs (projets pédagogiques, enseignements...), - suivi à la demande des enseignants scolarisant des élèves handicapés en milieu ordinaire, - participation et/ou animation de divers groupes de travail, - représentation de l'IEN École Inclusive dans diverses instances.
	PRE-REQUIS (diplômes ou expérience)	<p>Enseignant titulaire d'un CAEEA ou d'un CAFIPEMF (obligatoire pour une nomination à titre définitif).</p> <p>Une spécialisation ASH (École Inclusive) serait appréciée (CAPPEI ou équivalent).</p> <p>Compétences en bureautique (traitement de texte, excel, magistère).</p>
	CONDITIONS DE NOMINATION	<p>PEPAP : Poste à exigence particulière.</p> <p><i>Les avis favorables formulés par la commission de sélection seront valables pendant 3 ans : s'ils n'ont pas obtenu de poste concerné au mouvement 2025, les candidats bénéficiant d'un avis favorable pourront postuler de nouveau aux mouvements 2026 à 2027.</i></p>
	CONTEXTE ADMINISTRATIF	<p>MODALITÉS DE CANDIDATURE</p> <p>Entretien avec une commission de recrutement et participation au mouvement obligatoire.</p>
	<p>PILOTES</p> <p>IEN 1^{er} degré, José REMONDIÈRE Inspection SAEI – Antenne Nord-Est, Claude GOUDET-TROTET Mail : ce.9741708N@ac-reunion.fr 43 Rue Léopold Raimbaud - 97400 St Denis / 0262 92 99 30 Inspection SAEI- Antenne Sud, Laurent CLODIC</p>	

		Mail : ce.9741560C@ac-reunion.fr
--	--	---

		64 Rue Roland Garros - 97430 Le Tampon / 0262 24 30 51
--	--	--

4. ENSEIGNANT(E) EN UNITÉ D'ENSEIGNEMENT ET EN ÉCOLE SUR POSTE TSA (TROUBLES DU SPECTRE AUTISTIQUE) (PRÉ-ÉLÉMENTAIRE ET ÉLÉMENTAIRE)

IDENTIFICATION DU POSTE	LOCALISATION	<p><i>Postes vacants ou susceptibles d'être vacants :</i></p> <p>9740102T : EMPU Les Bougainvilliers à Saint-Paul (ESMS : 9740790R IME Claire Joie)</p> <p>9740461H : EEPU Charles Vendôme Le Port (ESMS : 9740790R IME Claire Joie)</p> <p>9740745S : EEPU Les Badamiers à Saint-Denis / ULIS TSA</p> <p>9740358W : EEPU Jacques Prévert à Saint-Pierre / ULIS TSA</p> <p>9740905R : <i>EEPU Carrosse ST PAUL / ULIS TSA</i></p> <p>9740362A : <i>EEPU Edmond Albius à Saint-Pierre / UEEA ESMS Père Favron : 9741333T IME Charles Isautier</i></p> <p>9740609U : EMPU Louise Michel à Saint-Pierre / UEMA (ESMS Père Favron : 9741344T IME Charles Isautier)</p> <p>9740146R : EPPU Bois de Couleurs à Bras Panon (ESMS AFL : 9741265G IME Levavasseur)</p> <p>9740212M : EPPU Bory de Saint Vincent à Saint-Denis (ESMS AFL : 9741265G IME Levavasseur)</p> <p>9740591Z : EPPU Primat à Saint-Denis (ESMS AFL : 9741265G IME Levavasseur)</p> <p>9741541G : EPPU Ma Pensée à Bras Panon (ESMS AFL : 9741265G IME Levavasseur)</p> <p>9741610G : SACS Autisme Bel Avenir</p>
	PRE-REQUIS / PROFIL	<p>Instituteur ou professeur des écoles spécialisé titulaire du CAPSAIS ou du CAPA-SH, option D de préférence, ou CAPPEI.</p> <p>Si le candidat détient la certification avec le module de professionnalisation correspondant au poste, il devra suivre la formation complémentaire.</p>
	MISSIONS	<ul style="list-style-type: none"> - scolariser les élèves dans le cadre d'un dispositif non fermé sur lui-même, - prendre en charge les temps d'apprentissage scolaire en coordination avec les suivis thérapeutiques et éducatifs, - organiser le temps d'inclusion dans les classes ordinaires, - participer aux réunions de coordination et de synthèse du projet individuel d'accompagnement, - assurer la cohérence du projet personnalisé de scolarisation (PPS), - contribuer au rayonnement du dispositif au sein de l'école.
	COMPÉTENCES ATTENDUES	<ul style="list-style-type: none"> - capacité d'innovation pédagogique permanente, - bonne connaissance de la spécificité des publics porteurs de TSA et des stratégies éducatives de l'autisme, - capacité à collaborer étroitement avec les éducateurs et les thérapeutes qui interviennent dans le cadre du projet individuel d'accompagnement, - capacité à utiliser les méthodes adaptées aux particularités des élèves, en cohérence avec celles de l'équipe de soin, - capacité à évaluer les actions engagées, - respect de la confidentialité concernant les informations partagées avec l'équipe thérapeutique, - capacités relationnelles avec la famille. <p>LES ELEVES : porteurs de troubles du spectre autistique orientés par la CDAPH.</p>
	CONDITIONS DE NOMINATION	<p>PEPAP : Poste à exigence particulière.</p> <p>Les avis favorables formulés par la commission de sélection seront valables pendant 3 ans : s'ils n'ont pas obtenu de poste concerné au mouvement 2025, les candidats bénéficiant d'un avis favorable pourront postuler de nouveau aux mouvements 2026 à 2027.</p>

	PILOTES	<p>IEN 1^{er} degré, José REMONDIERE Inspection SAEI – Antenne Nord-Est, Claude GOUDET-TROTET Mail : ce.9741708N@ac-reunion.fr 43 Rue Léopold Rambaud - 97400 St Denis / 0262 92 99 30</p> <p>Inspection SAEI- Antenne Sud, Laurent CLODIC Mail : ce.9741560C@ac-reunion.fr 64 Rue Roland Garros - 97430 Le Tampon / 0262 24 30 51</p>
--	---------	--

5. ENSEIGNANT(E) EN DISPOSITIF RELAIS (CLASSE ET ATELIER) EN COLLÈGE

IDENTIFICATION DU POSTE	LOCALISATION	<p><i>Postes vacants ou susceptibles d'être vacants</i></p> <p>9740039Z : CLG Albert Lougnon à Saint-Paul 9740065C : CLG Bassin Bleu à Saint-Benoît 9740080U : CLG Bourbon à Saint-Denis 9740084Y : CLG Raymond Vergès à La Possession 9740598G : CLG Mille Roches à Saint-André 9740703W : CLG Cambuston à Cambuston 9740645H : CLG Montgaillard à Saint-Denis 9741045T : CLG Titan au Port 9741049X : CLG Henri Matisse à Saint-Pierre 9741189Z : CLG Jean Lafosse à Saint-Louis</p>
	PROFIL	<p>Professeur des écoles ou instituteur du premier degré, de préférence titulaire du CAPA-SH / CAPPEI (parcours EGPA) et disposant des compétences suivantes :</p> <ul style="list-style-type: none"> - connaissance des publics en difficultés, - expérience de la pédagogie de projet, - capacités à travailler en équipe pluri catégorielle, - qualités relationnelles : capacité à travailler avec les associations, les institutions du territoire, les parents et les équipes pédagogiques, - sens organisationnel : construction de programmes, gestion des ressources humaines, animation, - sens des responsabilités, - disponibilité : horaires variables selon les périodes. <p>Si le candidat ne détient pas la certification avec le module professionnalisation correspondant au poste, il devra suivre la formation complémentaire.</p>
	MISSIONS	<ul style="list-style-type: none"> - Assurer les enseignements auprès de 6 à 12 élèves en voie de rupture avec le système scolaire ; - Construire le projet pédagogique et éducatif avec le jeune et sa famille, l'établissement d'origine, l'équipe du dispositif relais pour définir : <ul style="list-style-type: none"> • les objectifs et les modules de formation personnalisée pour le jeune, • les conditions de la réintégration scolaire dans son collège d'origine. - Assurer la gestion du groupe durant la durée du module de formation, l'évaluation et le suivi du dispositif et des élèves pris en charge ; - Effectuer les bilans et organiser les liens et les contacts avec les équipes éducatives et les partenaires associatifs et institutionnels.
	CONDITIONS DE NOMINATION	<p><i>PEPAP : Poste à exigence particulière.</i></p> <p><i>Les avis favorables formulés par la commission de sélection seront valables pendant 3 ans : s'ils n'ont pas obtenu de poste concerné au mouvement 2025, les candidats bénéficiant d'un avis favorable pourront postuler de nouveau aux mouvements 2026 à 2027.</i></p>
CONTEXTE ADMINISTRATIF	MODALITÉS DE CANDIDATURE	Entretien avec une commission de recrutement et participation au mouvement obligatoire.
	PILOTES	<p>IEN 1^{er} degré, José REMONDIÈRE Inspection SAEI – Antenne Nord-Est, Claude GOUDET-TROTET Mail : ce.9741708N@ac-reunion.fr 43 Rue Léopold Rambaud - 97400 St Denis / 0262 92 99 30</p> <p>Inspection SAEI- Antenne Sud, Laurent CLODIC Mail : ce.9741560C@ac-reunion.fr</p>

		64 Rue Roland Garros - 97430 Le Tampon / 0262 24 30 51
--	--	--

6. ENSEIGNANT(E) EN CENTRE PÉNITENTIAIRE

IDENTIFICATION DU POSTE	LOCALISATION	<p><i>Postes vacants ou susceptibles d'être vacants</i></p> <p>Centre pénitentiaire de Domenjod Saint Denis (4 postes) Centre de détention du Port (2 postes) Maison d'arrêt de Saint Pierre (1 postes)</p>
	PROFIL	<p>Titulaire du CAEI, CAPSAIS, CAPA-SH option F ou CAPPEI (parcours EGPA de préférence), milieu pénitentiaire ou centre éducatif fermé. Si le candidat ne détient pas la certification avec le module professionnalisation correspondant au poste, il devra suivre la formation complémentaire.</p> <p><u>Qualités requises :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> - qualités d'adaptation, de disponibilité, d'écoute et de discrétion ; - aptitude à travailler en équipe et à s'intégrer au sein d'une équipe pluridisciplinaire ; - aptitude à gérer les conflits et à avoir une bonne maîtrise de soi.
	MISSIONS	<p>L'enseignant est membre à part entière des équipes encadrantes des mineurs et des adultes incarcérés. Sa mission se décline en priorité en direction de ceux qui rencontrent de grandes difficultés scolaires ou qui sont en situation d'illettrisme.</p> <p>L'enseignant assiste aux réunions institutionnelles en fonction des besoins. Il elle doit pouvoir s'adapter à des groupes d'élèves se renouvelant souvent (incarcération-libération).</p>
	TEMPS DE SERVICE	<p>Il est de 24 heures et se décompose de la manière suivante :</p> <ul style="list-style-type: none"> - un service d'enseignement de 21h hebdomadaires, - 3h hebdomadaires forfaitaires (soit 108h annuelles) consacrées aux activités de coordination, de concertation ainsi qu'au suivi et à l'évaluation des personnes détenues (cf. décret 2017-444) <p>L'emploi du temps scolaire est organisé avec les différents services de l'administration pénitentiaire.</p> <p>Les postes conviendraient à des enseignants ayant déjà exercé face à des publics en grande difficulté et sachant s'inscrire dans le cadre d'un travail en équipe pluridisciplinaire.</p>
	CONDITIONS DE NOMINATION	<p>PEPAP : Poste à exigences particulières.</p> <p>Les avis favorables formulés par la commission de sélection seront valables pendant 3 ans : s'ils n'ont pas obtenu de poste concerné au mouvement 2025, les candidats bénéficiant d'un avis favorable pourront postuler de nouveau aux mouvements 2026 à 2027.</p> <p>Affectation à titre provisoire la 1ère année, avec obligation de participer aux deux stages d'une semaine (un stage au titre de l'administration pénitentiaire et un au titre de l'éducation nationale)</p>
CONTEXTE ADMINISTRATIF	MODALITÉS DE CANDIDATURE	Entretien avec une commission de recrutement et participation au mouvement obligatoire.
	PILOTES	<p>IEN 1^{er} degré, José REMONDIERE Inspection SAEI – Antenne Nord-Est, Claude GOUDET-TROTET Mail : ce.9741708N@ac-reunion.fr 43 Rue Léopold Rambaud - 97400 St Denis / 0262 92 99 30</p> <p>Inspection SAEI- Antenne Sud, Laurent CLODIC Mail : ce.9741560C@ac-reunion.fr 64 Rue Roland Garros - 97430 Le Tampon / 0262 24 30 51</p>

7. ENSEIGNANT(E) SPÉCIALISÉ(E) CHARGÉ(E) DE L'AIDE À DOMINANTE RELATIONNELLE EN CMPP, À L'ALEFPA A SAINT-PAUL ET AU CMPP HENRI WALLON À SAINT-DENIS

IDENTIFICATION DU POSTE	LOCALISATION	<i>Postes vacants ou susceptibles d'être vacants</i> 9741053B : CMPP Henri Vallon à Saint-Denis (3 postes) 9741552U : CMPP Savannah à Saint-Paul (1 poste)
	INTITULE DU POSTE	Enseignant spécialisé chargé de l'aide à dominante relationnelle (Ex option G). Rattachement hiérarchique et pédagogique : IEN Ecole Inclusive Nord/ Sud Rattachement fonctionnel : direction du CMPP.
	PROFIL	- être titulaire du CAEI option RPM, CAPSAIS ou CAPA-SH option G, CAPPEI parcours RASED aide à dominante relationnelle de préférence. Si le candidat ne détient pas la certification avec le module professionnalisation correspondant au poste, il devra suivre la formation complémentaire. - avoir une bonne connaissance du rôle et des missions du CMPP, - adhérer au projet du CMPP, - posséder la capacité à travailler en équipe pluridisciplinaire, - avoir des connaissances sur le développement global de l'enfant et de l'adolescent ainsi que sur les problématiques liées à l'adolescence, - s'adapter à la diversité des pathologies, - respecter l'obligation de discrétion professionnelle dans le cadre de l'information partagée à caractère secret.
	CONDITIONS PARTICULIÈRES	- intervention auprès d'un public élargi de la maternelle au lycée, - répartition du temps de travail de 27 heures hebdomadaire : <ul style="list-style-type: none"> • 24 h de séances d'aide à dominante relationnelle ou pédagogique, • 3 h de réunions institutionnelles et de lien avec les écoles (à l'initiative du médecin chef de service). - grande amplitude horaire (avant et après les horaires scolaires), - adaptation aux besoins du service et à l'ouverture du CMPP (reprise anticipée obligatoire à la rentrée d'août).
	MISSIONS	Évaluation et participation au suivi global des enfants et adolescents en intervenant sur la dimension psychopédagogique : - analyse des besoins éducatifs particuliers de l'enfant et de l'adolescent ainsi que de ses répercussions sur les apprentissages (bilans pédagogiques), - élaboration du projet d'aide spécialisée en prenant compte l'environnement scolaire et familial, - mise en œuvre de pratiques pédagogiques et/ou ré-éducatives différenciées et adaptées (suivis individuels ou en groupe), - entretiens familiaux, - relations étroites avec les écoles et établissements de scolarisation, - travailler en équipe pluridisciplinaire avec l'ensemble des professionnels de l'établissement, - participation aux réunions institutionnelles et aux réunions avec les partenaires extérieurs, - inscription des actions dans le projet d'établissement. Remarque : les candidats à ce poste sont invités à prendre l'attache des CMPP.
	CONDITIONS DE NOMINATION	PEPAP : Poste à exigence particulière. Les avis favorables formulés par la commission de sélection seront valables pendant 3 ans : s'ils n'ont pas obtenu de poste concerné au mouvement 2025, les candidats bénéficiant d'un avis favorable pourront postuler de nouveau aux mouvements 2026 à 2027.
CONTEXTE ADMINISTRATIF	MODALITÉS DE CANDIDATURE	Entretien avec une commission de recrutement et participation au mouvement obligatoire.
	PILOTES	IEN 1 ^{er} degré, José REMONDIÈRE Inspection SAEI – Antenne Nord-Est, Claude GOUDET-TROTET Mail : ce.9741708N@ac-reunion.fr 43 Rue Léopold Rambaud - 97400 St Denis / 0262 92 99 30

	<p>Inspection SAEI- Antenne Sud, Laurent CLODIC Mail : ce.9741560C@ac-reunion.fr 64 Rue Roland Garros - 97430 Le Tampon / 0262 24 30 51</p>
--	--

8. ENSEIGNANT(E) EN DISPOSITIF INTÉGRÉ THÉRAPEUTIQUE ÉDUCATIF ET PÉDAGOGIQUE (DITEP)

IDENTIFICATION DU POSTE	LOCALISATION	<p><i>Postes vacants ou susceptibles d'être vacants</i></p> <p>9741550S : DITEP ALFPA à Saint-Pierre (2 postes)</p> <p>9741602Y : DITEP James Marangé à Saint-Paul (3 postes dont 1 poste dépendant du DITEP James Marangé dans l'Est, implanté dans les locaux de l'APAJH : 489 rue Charles Beaudelaire à St-André</p> <p>9741602Y : DITEP James Marangé à Saint-Paul : poste dépendant du DITEP James Marangé, implanté dans les locaux de l'APAJH : 489 rue Charles Beaudelaire à St-André</p> <p>Situation du poste dans l'organigramme : l'enseignant(e) est placé(e) sous l'autorité administrative et pédagogique de son administration d'appartenance et sous l'autorité fonctionnelle du directeur de l'institut thérapeutique éducatif et pédagogique.</p>
	PROFIL	Tout enseignant spécialisé du premier degré titulaire du CAPPEI.
	CONTEXTE	<p>L'unité d'enseignement est intégrée à l'établissement qui comprend par ailleurs le personnel éducatif et thérapeutique chargé, dans le cadre du PIA, du suivi des jeunes, porteurs de troubles de la conduite et du comportement, orientés sur notification de la CDAPH.</p> <p><u>Nature du poste</u> : scolarisation des élèves accueillis dans les DITEP</p>
	FONCTIONS EXERCÉES	<ul style="list-style-type: none"> - réconcilier les jeunes avec le scolaire en restaurant l'image centré sur les apprentissages au regard du socle commun de connaissances et de compétences, visant la mise en œuvre du projet personnalisé de scolarisation, - favoriser la découverte de nouveaux espaces culturels. <p>Temps de travail de l'enseignant : obligations de service réglementaires de 27 heures :</p> <ul style="list-style-type: none"> - 24 heures face à élèves, - 3 heures de concertation.
	MISSIONS SPÉCIFIQUES	<p>L'enseignant inscrit son intervention dans le cadre du projet pédagogique inclus dans le projet du DITEP.</p> <p>La pratique d'une pédagogie spécialisée s'organise à partir d'un ensemble de préalables ou de détours : ramener le calme, attendre, proposer des temps conviviaux, saisir une occasion...</p> <p>Ainsi, l'enseignant doit-il puiser dans les multiples pratiques inventives de la pédagogie, varier les démarches et les supports, dans la recherche permanente d'une réponse provisoire à une situation singulière.</p> <p>Confronté constamment à des processus psychologiques et psycho-sociaux complexes, il doit, par nécessité, intégrer dans ses démarches les besoins thérapeutiques des jeunes dont il s'occupe. Pour ce faire, le travail en partenariat avec les autres professionnels de l'éducation dans l'établissement s'avère indispensable.</p> <p>L'enseignant présentera les bilans d'évaluation et d'observation pédagogique des jeunes qui lui sont confiés, lors des réunions de synthèse.</p> <p>Il participera aux décisions relatives à l'évolution de son projet personnalisé de scolarisation.</p>
	QUALITÉS ET COMPÉTENCES REQUISES	<ul style="list-style-type: none"> - Bonne connaissance du profil psychologique de l'enfant et de l'adolescent, - Capacités à travailler en équipe et en réseau, - Aptitudes à mettre en place une coordination, - Grande maîtrise de soi et capacités d'analyse face à des situations conflictuelles, - Aptitude à mettre en place des adaptations pédagogiques en lien avec le public (pédagogie du détour, de projet) et au profit des apprentissages.
	CONDITIONS DE NOMINATION	<p>PEPAP : Poste à exigence particulière.</p> <p>Les avis favorables formulés par la commission de sélection seront valables pendant 3 ans : s'ils n'ont pas obtenu de poste concerné au mouvement 2025, les candidats bénéficiant d'un avis favorable pourront postuler de nouveau aux mouvements 2026 à 2027.</p>

MODALITÉS DE CANDIDATURE	Entretien avec une commission de recrutement et participation au mouvement obligatoire.
PILOTE	<p>IEN 1^{er} degré, José REMONDIERE Inspection SAEI – Antenne Nord-Est, Claude GOUDET-TROTET Mail : ce.9741708N@ac-reunion.fr 43 Rue Léopold Rambaud - 97400 St Denis / 0262 92 99 30</p> <p>Inspection SAEI- Antenne Sud, Laurent CLODIC Mail : ce.9741560C@ac-reunion.fr 64 Rue Roland Garros - 97430 Le Tampon / 0262 24 30 51</p>

9. ADJOINT(E) EN CENTRE PLEC « PARLER, LIRE, ÉCRIRE, COMPTER »

IDENTIFICATION DU POSTE	LOCALISATION	<i>Postes vacants ou susceptibles d'être vacants</i> 9741358H : EEPU Maximilien Lorion au Tampon (2 postes)
	PROFIL	Compétences théoriques et pédagogiques dans les divers domaines d'apprentissage de la langue orale et écrite et des activités scientifiques et mathématiques. Connaissance et expérience dans le domaine de la gestion de la difficulté scolaire et de la pédagogie de projet. Les candidats doivent faire preuve d'une grande disponibilité, d'esprit d'initiative et disposer de bonnes qualités relationnelles. Le diplôme du CAFIPEMF n'est pas requis, mais il est souhaité.
	MISSIONS	Au sein de l'équipe du centre, les enseignants devront assurer les missions suivantes dans le cadre de l'expérimentation mise en œuvre dans la circonscription du Tampon : - préparation, encadrement et suivi pédagogique des classes accueillies (séjours de 1 semaine pour 2 classes de cycle 2, cycle 3 et/ou ULIS), - réalisation de documents pédagogiques en vue de communication en fin de séjours (supports papier et TUIC), - implication dans l'organisation, la mise en œuvre et l'évaluation des séjours, - participation en début des P1 et P3 à la formation des enseignants retenus à un séjour, - participation à l'accompagnement des enseignants des élèves reçus et à l'information et la formation des enseignants de la circonscription (accueil de collègues lors d'animations pédagogiques, ou de stages).
	MODALITÉS D'EXERCICE	Le temps de présence avec les élèves est de 24 heures et le temps de travail en équipe est de 3 heures minimum par semaine le mercredi matin ou samedi matin auquel vient s'ajouter le travail personnel de recherche et de préparation pédagogique.
	CONDITIONS DE NOMINATION	PEPAP : Poste à exigence particulière. <i>Les avis favorables formulés par la commission de sélection seront valables pendant 3 ans : s'ils n'ont pas obtenu de poste concerné au mouvement 2025, les candidats bénéficiant d'un avis favorable pourront postuler de nouveau aux mouvements 2026 à 2027.</i>
CONTEXTE ADMINISTRATIF	MODALITÉS DE CANDIDATURE	Entretien avec une commission de recrutement et participation au mouvement obligatoire.
	PILOTES	Philippe EUGENE– Inspecteur de l'éducation nationale adjoint à l'inspecteur d'académie – directeur académique adjoint des services de l'éducation nationale Téléphone secrétariat IENA : 0262 48 14 54 Laurent PIETRI – Inspecteur de l'éducation nationale, en charge de la circonscription de Tampon 2 Téléphone secrétariat : 0262 27 17 56

10. ADJOINT(E) EN CENTRE DE LECTURE ÉCRITURE

IDENTIFICATION DU POSTE	LOCALISATION	<p><i>Postes vacants ou susceptibles d'être vacants</i></p> <p>9741307C : Centre de lecture à Saint-Denis (3 postes) 9741532X : Classe découverte à la Plaine des Palmistes (2 postes)</p>
	PROFIL	<ul style="list-style-type: none"> - compétences didactiques dans les domaines de l'oral, de la lecture et de l'écriture, du cycle 1 au cycle 4, connaissance sur le plurilinguisme, - connaissance approfondie de la littérature de jeunesse, de manière générale disposer d'une culture générale solide, - connaissances du contexte et partenariats sur les communes d'implantation, - capacité à innover, à créer, à s'adapter, - capacité à travailler en équipe, à collaborer, à communiquer, - connaissance et expérience dans le domaine de la difficulté scolaire, <p>Le CAFIPEMF n'est pas requis, mais il est souhaité. Quelques années d'ancienneté sont souhaitables.</p> <p>Le profil recherché est un profil premier degré.</p>
	MISSIONS	<p>Dans le cadre de l'équipe animée par le responsable, les enseignants assurent les missions suivantes, inscrites dans le contexte général de la recherche et de la prévention de l'illettrisme :</p> <ul style="list-style-type: none"> - construire des projets innovants en équipe, planifier des interventions, - encadrer les élèves avec les enseignants, assurer le suivi pédagogique et évaluer ses interventions, - produire des documents pour communiquer sur le site internet, - participer à la formation des enseignants ou stagiaires, usagers du centre (en particulier des enseignants des classes reçues), - collaborer à la politique culturelle et littéraire de la circonscription de rattachement.
	MODALITÉS D'EXERCICE	<ul style="list-style-type: none"> - temps de présence avec les élèves : 24 heures, - temps de travail en équipe : 3 heures minimum par semaine correspondant aux 108 heures, - le mercredi matin sera désormais un temps de travail destiné à recevoir les enseignants qui ont un projet de séjour, - ce poste requiert une très grande disponibilité, adaptabilité, - de solides capacités d'adaptation à la diversité des publics sont indispensables, - cet emploi ne peut être obtenu à temps partiel.
	CONDITIONS DE NOMINATION	<p><i>PEPAP : Poste à exigence particulière.</i></p> <p><i>Les avis favorables formulés par la commission de sélection seront valables pendant 3 ans : s'ils n'ont pas obtenu de poste concerné au mouvement 2025, les candidats bénéficiant d'un avis favorable pourront postuler de nouveau aux mouvements 2026 à 2027.</i></p>
CONTEXTE ADMINISTRATIF	MODALITÉS DE CANDIDATURE	Entretien avec une commission de recrutement et participation au mouvement obligatoire.
	PILOTE	<p>AMOURDOM-MARIAYE Catherine, Inspectrice de l'éducation nationale en charge de la circonscription de Bras Panon</p> <p>Téléphone secrétariat : 0262 51 76 46</p>

11. ENSEIGNANT(E) EN CLASSE PASSERELLE (ACCUEIL DES ENFANTS DE MOINS DE TROIS ANS EN MILIEU MIXTE, ASSOCIANT SERVICES DE LA PETITE ENFANCE ET ÉCOLE)

IDENTIFICATION DU POSTE	LOCALISATION	<p><i>Postes vacants ou susceptibles d'être vacants</i></p> <p>9740024H : E.E.PU Jean Jaurès à La Possession 9740040A : E.E.PU Charles Isautier au Tampon 9740157C : E.M.PU La Poussinière à Saint-Benoît 9740365D : E.E.PU Georges Fourcade à Saint-Pierre 9740416J : E.M.PU Edgar Avril Le Tampon 9740430Z : E.E.PU Rivière de l'Est à Sainte-Rose 9740447T : E.E.PU CENTRE CILAOS à Cilaos 9740591Z : E.E.PU Primat à Saint-Denis 9740604N : E.M.PU André Hoarau Le Port 9740624K : E.M.PU Delpha Appolina Le Port 9740635X : E.M.PU Elsa Triolet Saint-Pierre 9740658X : E.M.PU Les Tourterelles à Saint-André 9740690G : E.M.PU Edith Piaf à Saint-Pierre 9740708B : E.M.PU Les Jacarandas à Saint-Denis 9740744R : E.M.PU Ylang-Ylang à Saint-Denis 9740750X : E.M.PU Robert Debré à Saint-Louis 9740794V : E.M.PU Gisèle Calmy Saint-Denis 9740867Z : E.M.PU De Langevin à Saint-Joseph 9740891A : E.E.PU Françoise Dolto au Port 9740901L : E.M.PU Les Tulipiers Saint-Denis 9740936Z : E.M.PU Grande Fontaine à Saint-Paul 9740992K : E.M.PU Ravine Piments Saint-Louis 9741267J : E.E.PU La Chaumière à Saint-Denis 9741351A : E.M.PU Imelda Grondin au Port 9741583C : E.M.PU Madame Carlo à Saint-Joseph</p>
	PROFIL	<p>avoir enseigné au moins trois ans en maternelle,</p> <ul style="list-style-type: none"> - disposer d'une grande capacité d'écoute, - être capable de travailler avec les partenaires institutionnels, - bénéficier d'une grande disponibilité et d'un réel engagement, - avoir des compétences en LVR, - avoir des connaissances et des compétences dans le domaine du développement du jeune enfant, notamment dans la construction de ses liens affectifs, de ses mécanismes d'apprentissages, du langage oral et en matière de littérature d'enfance et de jeunesse.
	MISSIONS	<p>Placé sous l'autorité de l'inspecteur de la circonscription, l'enseignant aura pour mission :</p> <ul style="list-style-type: none"> - l'accueil des enfants de moins de trois ans, - la mise en place de situations pédagogiques visant les premiers apprentissages respectant un développement harmonieux de l'enfant, - la mise en place de relations avec la famille et l'ensemble des partenaires de la scolarisation. - la mise en place de projets de renforcement des apprentissages fondamentaux en équipe d'école les après-midis. <p>En tant que responsable du projet pédagogique, il elle assure le lien avec le projet d'école, les équipes pédagogiques et de manière renforcée avec les enseignants de petite section dans le cadre d'un fonctionnement en pôle d'enfants de moins de 4 ans et les intervenants permanents (ATSEM et EJE) et ponctuels (les représentants de la CAF, de la PMI, les assistants sociaux des quartiers et tout autre partenaire concerné).</p> <p>Hors temps de présence des enfants, les après-midis, il participe à des projets de prévention de l'illettrisme dans son école d'affectation, dans les écoles et dans les classes maternelles de proximité.</p>
	CONDITIONS DE	<p>PEPAP : Poste à exigence particulière.</p> <p>Les avis favorables formulés par la commission de sélection seront valables pendant 3</p>

	NOMINATION	<i>ans : s'ils n'ont pas obtenu de poste concerné au mouvement 2025, les candidats bénéficiant d'un avis favorable pourront postuler de nouveau aux mouvements 2026 à 2027.</i>
CONTEXTE ADMINISTRATIF	MODALITÉS DE CANDIDATURE	Entretien avec une commission de recrutement et participation au mouvement obligatoire.
	PILOTE	Thierry LALLEMAND – Inspecteur éducation nationale du 1er degré – Conseiller technique maternelle Téléphone : 0262 48 15 29

12. CHARGÉ(E) DE MISSION AU CENTRE ACADÉMIQUE POUR LA SCOLARISATION DES ENFANTS ALLOPHONES NOUVELLEMENT ARRIVÉS ET DES ENFANTS ISSUS DE FAMILLES ITINÉRANTES ET DE VOYAGEURS (CASNAV)

IDENTIFICATION DU POSTE	LOCALISATION	9741078D : rectorat à Saint-Denis (5 rue du Maréchal Leclerc – 97490 Sainte-Clotilde) (4 postes vacants ou susceptibles d'être vacants)
	MISSIONS	<p>Les activités du CASNAV sont regroupées en 3 missions :</p> <p>1 – Le CASNAV est un centre de ressources pour les écoles et les établissements</p> <p>A ce titre, le chargé de mission devra :</p> <ul style="list-style-type: none"> - faciliter l'accueil et la prise en charge pédagogique des élèves nouvellement arrivés dans l'académie de La Réunion, qui ne possèdent pas suffisamment la langue française, par « des conseils et une aide pédagogiques aux équipes enseignantes dans les écoles et les établissements, par des actions de formation, par la diffusion de documents pédagogiques ou autres ressources » ; - créer « des réseaux entre les enseignants des classes spécifiques et plus largement entre les équipes qui traitent de problématiques identiques » ; - constituer des centres de documentation spécialisés sur la scolarisation des nouveaux arrivants et aider à l'élaboration et à la mutualisation des outils pédagogiques ; - intervenir « dans la formation continue dans le cadre du plan académique de formation et de ses volets départementaux, ainsi que dans les formations portées par le CASNAV » ; - accompagner les enseignants UPEAA à la préparation aux épreuves de DELF Scolaire et-ou encadrer en tant qu'Examineur/Correcteur ces épreuves. <p>2 – Le CASNAV est un pôle d'expertise pour les responsables locaux du système éducatifs</p> <p>A ce titre, le chargé de mission devra :</p> <ul style="list-style-type: none"> - capitaliser l'information nécessaire à l'élaboration et à la mise en œuvre de la politique académique en faveur de l'intégration de nouveaux arrivants, par une collaboration avec tous les acteurs de terrain ; - actualiser « les données sur les effectifs des classes spécifiques » ; - analyser et faire connaître « les besoins en formation et en outils pédagogiques des personnels titulaires de classes spéciales et des équipes qui prennent en charge les élèves concernés » ; - concourir à une meilleure connaissance des parcours scolaires des élèves, en assurant les suivis de cohortes dans l'académie. <p>3 – Le CASNAV est une instance de coopération et de médiation avec les partenaires institutionnels et associatifs de l'école</p> <p>A ce titre, le chargé de mission devra :</p> <ul style="list-style-type: none"> - être l'interface « entre l'éducation nationale et d'autres services ou réseaux de ressources locales » ; - répondre à des demandes d'information, élaborer et animer des formations en partenariat auprès des acteurs nombreux et divers qui

		œuvrent dans le même domaine (élus et employés des collectivités territoriales, travailleurs sociaux, éducateurs, membres de l'association) ».
CONTEXTE ADMINISTRATIF	APTITUDES REQUISES (diplômes ou expérience)	Le candidat devra : - avoir une bonne connaissance de l'environnement, de ses caractéristiques, de ses ressources, - disposer à minima d'une licence FLE, - disposer de la certification FLS, - avoir enseigné à un public allophone, - avoir une capacité de rédaction et maîtriser la production d'écrits professionnels, - disposer d'une bonne capacité d'analyse et de synthèse, - disposer d'une expérience en conduite d'actions de formation, - maîtriser parfaitement l'outil informatique, - disposer d'un moyen de locomotion pour intervenir dans toute l'académie.
	NOMINATION	<i>Les avis favorables formulés par la commission seront valables pendant 3 ans : s'ils n'ont pas obtenu de poste concerné au mouvement 2025, les candidats bénéficiant d'un avis favorable pourront postuler de nouveau aux mouvements 2026 à 2027.</i>
	MODALITÉS DE CANDIDATURE	Entretien avec une commission de recrutement et participation au mouvement
	CONTACT	Viviane BEH HAMIDA – Directrice du CASNAV Mail : casnav@ac-reunion.fr

13. DÉLÉGUÉ(E) USEP

IDENTIFICATION DU POSTE	LOCALISATION	<p><i>Postes vacants ou susceptibles d'être vacants</i></p> <p>9740057U : circonscription de Tampon 1 9740060X : circonscription de Saint Benoît 9740062Z : circonscription de Saint Denis 2 9740451X : circonscription de Saint Leu 9740815T : circonscription du Port 1</p>
	PROFIL	<p>Se reporter à la convention de partenariat entre le ministre de l'éducation nationale et l'union sportive des écoles primaires (USEP) (BO N° 2 du 08 janvier 2015).</p>
	MISSIONS	<p><u>Formation - animation :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> - Organiser des rencontres sportives, en complémentarité avec l'EPS, pour les classes adhérentes, sur le temps scolaire et hors temps scolaire. - Proposer aux enfants adhérents un panel d'activités (traditionnelles, innovantes, culturelles...) tout au long de l'année scolaire. - Mettre en place et animer des rencontres à thème dans les domaines de la santé, du handicap, du développement durable, de la sécurité routière avec les documents pédagogiques nationaux et locaux. - Faire vivre et diffuser les outils et ressources pédagogiques de l'USEP aux adultes et enfants des associations. - Former des classes organisatrices USEP de rencontres de bassin. - Aider les Usépiens à organiser leurs rencontres sportives associatives (apport matériel et humain). - Organiser et encadrer des stages de dirigeants d'associations pour les enseignants et parents bénévoles. - Former le citoyen sportif de demain en encadrant le stage des jeunes élus et en accompagnant les projets initiés. - Participer aux actions de tutorat (service civique, brevet d'état, etc.). - Mettre en place des ateliers hors temps scolaire (école de sports, ateliers socioculturels) et recherche d'intervenants. - Aider les associations dans les projets d'accompagnement éducatif. - Travailler en étroite collaboration avec la Déléguée Départementale USEP auquel il faudra régulièrement rendre compte. - Transmettre aux associations les informations émanant de la Déléguée Départementale. - Aider à la mise en place des rencontres départementales USEP. - Participer aux réunions USEP/UNSS et collaborer avec le responsable de district de la zone concernée en vue de manifestations communes. - Participer aux groupes académiques EPS de manière à rendre complémentaire les actions et à optimiser la collaboration avec les CPC en charge du dossier EPS. - Participer selon la demande à l'organisation et au déroulement des animations pédagogiques et des stages EPS sur la circonscription du bassin. - Participer aux rencontres de circonscriptions et académiques en fonction des disponibilités. <p><u>Secrétariat :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> - Elaborer et transmettre aux associations USEP et à l'IEN en charge du

	<p>dossier, un calendrier de rencontres par niveau ou cycle, d'après le nombre de classes engagées sur la commune.</p> <ul style="list-style-type: none"> - Concevoir des ateliers sportifs ou ateliers jeux. - Faire des bilans réguliers des manifestations organisées. - Assurer le rattrapage des journées annulées pour diverses raisons (intempéries, transport...), communiquer auprès de tous les partenaires. - Rédiger les compte-rendus des réunions. - Contacter les municipalités pour le transport, la restauration, l'utilisation des stades, l'intervention des animateurs municipaux (ETAPS). - Rédiger les demandes officielles auprès des partenaires institutionnels et autres. - Collecter et rédiger des articles pour les médias et le site internet de l'USEP. - Rédiger et déposer des dossiers de demande de subvention aux collectivités... - Aider aux démarches administratives : obtention d'un numéro de SIRET, gestion de l'association, changement des membres du bureau... - Aider les associations USEP au montage et suivi des dossiers de subvention. - Gérer l'association de coordination : achat matériel, comptabilité, secrétariat, représentation auprès des collectivités. - Accompagner la création d'associations USEP ou la remise en route d'association en sommeil. - Rédiger un bilan annuel des activités de la zone pour l'AG du Comité Départemental. - Participer, selon disponibilité, aux manifestations UFOLEP et Ligue de l'enseignement. <p><u>Information :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> - Assister aux réunions mensuelles des délégués USEP de Zone et des directeurs de service de la Ligue de l'enseignement. - Organiser des réunions hors temps scolaire (HTS) et sur le temps scolaire (TS) avec les délégués d'écoles (réunions de rentrée...). - Transmettre des informations ponctuelles (subventions, événements...) - Se tenir au courant des opérations et événements nationaux en participant aux webconférences nationales. - Assister aux réunions des directions et services des sports pour la planification des demandes de réservation d'infrastructures sportives. - Intervenir selon la demande aux réunions des directeurs d'école, de l'équipe pédagogique. - Informer les responsables d'association des activités et manifestations de la Ligue de l'Enseignement et de l'UFOLEP.
<p style="text-align: center;">CONDITIONS DE NOMINATION</p>	<p>PEPAP : Poste à exigence particulière.</p> <p><i>Les avis favorables formulés par la commission de sélection seront valables pendant 3 ans : s'ils n'ont pas obtenu de poste concerné au mouvement 2025, les candidats bénéficiant d'un avis favorable pourront postuler de nouveau aux mouvements 2026 à 2027.</i></p>

CONTEXTE ADMINISTRATIF	MODALITÉS DE CANDIDATURE	Entretien avec une commission de recrutement et participation au mouvement obligatoire.
	CONTACTS	<p>Philippe EUGENE– Inspecteur de l'éducation nationale adjoint à l'Inspecteur d'académie – directeur académique adjoint des services de l'éducation nationale Téléphone secrétariat IENA : 0262 48 14 54</p> <p>Estelle BADAT – Inspectrice de l'éducation nationale, en charge de la circonscription de Saint Paul 3 (Mission Académique EPS/USEP) Téléphone secrétariat circonscription : 0262 33 10 50</p>

14. ENSEIGNANT(E) RÉFÉRENT(E)

IDENTIFICATION DU POSTE	LOCALISATION	<p><i>Postes vacants ou susceptibles d'être vacants</i></p> <p>9740056T : circonscription de Saint-Pierre 1 (1 poste) 9740057U : circonscription du Tampon 1 (1 poste) 9740058V : circonscription de Saint- Louis (3 postes) 9740059W : circonscription de Saint-Paul 1 (2 postes) 9740060X : circonscription de Saint-Benoît (1 poste) 9740062Z : circonscription de Saint-Denis 2(1 poste) 9740086A : circonscription de Saint-Denis 3 (1 poste) 9740087B : circonscription de Saint-Paul 2 (1 poste) 9740088C : circonscription de Sainte-Marie (1 poste) 9740451X : circonscription de Saint-Leu (2 postes) 9740452Y : circonscription de Saint-Joseph (2 postes) 9740815T : circonscription du Port 1 (1 poste) 9740857N : circonscription de Saint-Pierre 2 (2 postes) 9741067S : circonscription de Saint-Denis 5 (2 postes) 9741083J : circonscription de La Possession (1 poste) 9741200L : circonscription du Tampon 2 (2 postes) 9741305A : circonscription de Bras Panon (4 postes) 9741362M : circonscription les Avirons (Etang-Salé) (1 poste)</p>
	MISSION	<p><i>Votre mission s'inscrit dans le cadre défini par le décret 2005-1752 du 30 décembre 2005 relatif au parcours de formation des élèves présentant un handicap et à la circulaire n°2006-126 du 17 août 2006 relative à la mise en œuvre du suivi du projet personnalisé de scolarisation (PPS).</i></p> <p>A ce titre, vous participerez à la mise en œuvre des PPS des élèves en situation de handicap de votre secteur accueillis dans les établissements scolaires publics, privés ou sous contrat et établissements médico-sociaux à temps partiel ou à temps complet.</p> <p>Vous interviendrez également au sein de PIAL et contribuerez ainsi à favoriser les conditions d'inclusion des élèves à besoins éducatifs particuliers.</p> <p>Enfin, en tant qu'enseignant spécialisé, vous exercerez une fonction de personne ressource pour l'éducation inclusive.</p> <p>Vos missions sont ainsi définies autour de 3 grands axes :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Des missions d'ordre général : <ul style="list-style-type: none"> - Accueil et information auprès des familles, - Suivi des PPS, - Organisation de l'équipe de suivi de scolarisation (ESS), - Participation au dispositif départemental de scolarisation des élèves en situation de handicap. • Des missions spécifiques au sein des PIAL, • Des missions spécifiques « personne ressource ».
	MISSIONS D'ORDRE GÉNÉRAL	<p>Le cadre officiel : Arrêté du 17 août 2006 « Les enseignants référents et leurs secteurs d'intervention », J.O. n° 192 du 20 août 2006 – page 12290 – Texte n° 6, B.O.E.N. n° 32 du 7 septembre 2006</p> <ul style="list-style-type: none"> • <i>L'enseignante/l'enseignant Référent est, au sein de l'éducation nationale, l'acteur central des actions conduites en direction des élèves handicapés. Il est l'interlocuteur privilégié des parents ou des représentants légaux de chaque élève handicapé fréquentant dans son secteur d'intervention un établissement scolaire ou une unité</i>

d'enseignement définie par l'article D. 351-17 du code de l'éducation, ou suivant une scolarité à domicile dans le même secteur, ou suivant une scolarité en milieu hospitalier. Il assure auprès de ces familles une mission essentielle d'accueil et d'information.

- L'enseignante/l'enseignant Référent exerce principalement ses missions en application des décisions de la commission des droits et de l'autonomie et en vue de favoriser leur réalisation. Il veille à la continuité et à la cohérence de la mise en œuvre du projet personnalisé de scolarisation et il est l'interlocuteur principal de toutes les parties prenantes de ce projet. Il assure un lien permanent avec l'équipe pluridisciplinaire prévue par l'article L. 146-8 du code de l'action sociale et des familles, dont il est le correspondant privilégié.
- Au sein de son secteur d'intervention, l'enseignante/l'enseignant Référent intervient dans tous les types d'établissement, quel que soit le mode de scolarisation effectif de l'élève handicapé (...).

Les missions :

Accueil et information auprès des familles : accompagnement par une information, un conseil, des familles d'enfants en situation de handicap.

- L'Enseignante/l'enseignant Référent aide et conseille les familles : informations relatives à la composition et aux attributions de l'équipe de suivi de scolarisation ainsi que son rôle dans le cadre du suivi du PPS ; les aides qui peuvent être apportées à l'élève pour mettre en place un PPS ; les rouages administratifs ; les démarches administratives auprès de la MDPH (ex : constitution des dossiers, LPI à venir en 2022)
- Il est l'interlocuteur privilégié, tout au long de sa scolarité, le l'élève et de sa famille, ou de son représentant légal et instaure un lien de confiance avec les différents partenaires.

Suivi des PPS :

- Il assure le suivi et une veille vigilante de la mise en œuvre du PPS,
- Il effectue la synthèse des besoins pour permettre à l'EPE d'évaluer les compensations nécessaires,
- Lorsque l'élève est appelé à changer d'école ou d'établissement, ou lorsqu'il est inscrit dans un établissement scolaire mais fréquente un autre établissement qui n'est pas dans le même secteur d'intervention, il fait le lien avec l'enseignant référent du secteur concerné,
- Il informe les IEN de circonscription, les chefs d'établissement et les directeurs d'école, des nouvelles demandes de PPS, des modifications des PPS les intéressant et des situations particulières du secteur,
- Il fait le lien, à la demande des familles, entre : les familles, la MDPH, l'institution scolaire et les partenaires extérieurs, et plus largement l'ensemble des professionnels concernés par le PPS de l'élève en situation de handicap,
- Il accompagne et informe les équipes pédagogiques, les directeurs et chefs d'établissement concernant les documents et procédures spécifiques liés à la scolarisation des élèves porteurs de handicap ou à besoin éducatif particulier,
- Il contribue à l'évaluation du PPS,
- Il tient à jour, dûment classés, les dossiers des élèves.

		<p>Organisation de l'équipe de suivi de scolarisation (ESS) : mise en place de l'ESS au moins une fois par an pour chacun des élèves en situation de handicap dont vous êtes le référent, afin de recueillir les observations relatives aux compétences et aux besoins, d'examiner l'évolution de ces besoins et de proposer des aménagements du PPS.</p> <ul style="list-style-type: none"> • Il organise et anime des ESS, • Il favorise l'articulation entre les actions menées par les équipes pédagogiques et les autres professionnels intervenants, • Il rédige les comptes rendus des ESS pour transmissions aux participants et à l'équipe pluridisciplinaire d'évaluation, • Il assure la continuité des relations entre l'élève, sa famille et son établissement scolaire. <p>Participation au dispositif départemental de scolarisation des élèves en situation de handicap :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Il renseigne et tient à jour la base AGESH, • Il utilise et tient à jour les documents retenus et transmis au niveau de l'Académie et agréés par l'Education Nationale et la MDPH, • Il participe aux réunions de coordination organisées par l'IEN EI, • Il veille à faire respecter le calendrier fixé en accord avec la MDPH quant aux demandes ou modifications du PPS, • Il participe à des réunions d'information en lien avec le champ du handicap, • Il contribue aux travaux de l'équipe pluridisciplinaire d'évaluation de la CDAPH, en transmettant les documents demandés, en participant à sa demande et sous-couvert de l'IEN-EI à ses travaux.
	<p>MISSIONS SPÉCIFIQUES AU SEIN DU PIAL</p>	<ul style="list-style-type: none"> • L'Enseignante/l'enseignant Référent accompagne les équipes pédagogiques et participe à l'analyse des besoins des élèves en situation de handicap, au sein des PIAL, en tant qu'enseignant spécialisé expert, • En lien avec les équipes pédagogiques, le coordonnateur du PIAL, les directeurs des écoles du PIAL, les IEN, les chefs d'établissement, sous la responsabilité du pilote du PIAL, l'Enseignant Référent est consulté lors de la répartition des AESH dans les écoles du PIAL, en fonction des besoins des élèves bénéficiant d'une notification d'aide humaine et des nécessités de service, • Il fait le lien entre la MDPH, les coordonnateurs et les pilotes du PIAL pour veiller à la mise en œuvre des notifications d'accompagnement, • Suite à une ESS, si une évolution est constatée dans les besoins en AESH de l'élève, et qu'une modification est demandée en accord avec la famille, l'Enseignant Référent transmet les conclusions de l'équipe de suivi au coordonnateur PIAL, • Il assure le relais entre les différents PIAL pour une bonne gestion du flux des AESH (quand un élève change de secteur notamment), • Il apporte son regard d'expert aux pilotes de PIAL, en lien avec le terrain. Il représente les élèves auprès de l'institution (veille au respect du PPS), • Il participe à des actions de formation continue impulsées par les pilotes, au sein des « PIAL renforcés », • Il participe aux commissions de recrutement des AESH en lien avec les IEN de circonscription, les chefs d'établissements, les pilotes de PIAL et le SEI.

	MISSIONS SPÉCIFIQUES « PERSONNE RESSOURCE »	<ul style="list-style-type: none"> • L'Enseignante/l'enseignant Référent s'approprié et diffuse les enjeux éthiques et sociétaux de l'École inclusive, • Il contribue à répondre aux demandes de conseils concernant l'élaboration de réponses pédagogiques concertées à des besoins en lien avec des situations de handicap, • Il mobilise les éléments des cadres législatifs et réglementaires, • Il connaît et coopère avec la diversité des partenaires et des acteurs de l'École inclusive, • Il construit des relations professionnelles avec les familles en les associant au parcours de formation, • Dans le cadre des formations continues inter-catégorielles impulsées par les PIAL : <ul style="list-style-type: none"> - il peut aider à l'ingénierie de formation, - il peut animer des actions de sensibilisation, participer à des temps de formation (témoignages, co-interventions ...). • Dans le cadre des formations statutaires des AESH impulsées par le SEI, il peut animer des actions de sensibilisation, participer à des temps de formation (témoignages, co-interventions ...).
	PROFIL	Enseignant titulaire du CAPPEI, CAPA-SH, CAPSAIS, 2 CA-SH
	ORGANISATION ADMINISTRATIVE	<ul style="list-style-type: none"> • L'Enseignante*l'enseignant Référent est sous l'autorité hiérarchique de de Claude GOUDET-TROTET, Inspectrice Ecole Inclusive zone nord-est, qui fixera le calendrier annuel d'activités, le calendrier des regroupements ainsi que les temps de formation. • Son horaire annualisé est, conformément aux textes, de 1600 heures + 7 heures au titre de la solidarité. • Il transmet en fin d'année un rapport d'activité qui mettra en lumière les éléments quantitatifs et qualitatifs de son action. • Il est tenu, comme l'ensemble des membres des ESS, à la discrétion professionnelle.
	CONDITIONS DE NOMINATION	PEPAP : Poste à exigence particulière. Les avis favorables formulés par la commission de sélection seront valables pendant 3 ans : s'ils n'ont pas obtenu de poste concerné au mouvement 2025, les candidats bénéficiant d'un avis favorable pourront postuler de nouveau aux mouvements 2026 à 2027.
CONTEXTE ADMINISTRATIF	MODALITÉS DE CANDIDATURE	Entretien avec une commission de recrutement et participation au mouvement obligatoire.
	PILOTES	CT auprès du recteur sur l'EI, Jean DEVRIES Inspection SAEI – Antenne Nord-Est, Claude GOUDET-TROTET Mail : ce.9741708N@ac-reunion.fr 43 Rue Léopold Rambaud - 97400 St Denis / 0262 92 99 30 Inspection SAEI- Antenne Sud, Laurent CLODIC Mail : ce.9741560C@ac-reunion.fr 64 Rue Roland Garros - 97430 Le Tampon / 0262 24 30 51

15. ENSEIGNANT(E) EN UNITÉ D'ENSEIGNEMENT ACCUEILLANT LES ADOLESCENTS EN RUPTURE SCOLAIRE

IDENTIFICATION DU POSTE	LOCALISATION	<p><i>Postes vacants ou susceptibles d'être vacants</i></p> <p><i>9741561D : IME (UEAJ Unités Educatives d'Activités de jour à Saint-Pierre, rattachés aux services territoriaux de la PJJ) (1 poste)</i></p> <p>- <i>9741562E IME (UEAJ Unités Éducatives d'Activités de Jour de Sainte-Clotilde, rattachés aux services territoriaux de la PJJ) (1 poste)</i></p> <p>- <i>9740854K : Unité pédagogique adaptée, rue Benjamin Hoarau Z.I. N°3 à Saint-Pierre (AAPEJ) (1 poste)</i></p> <p>- <i>9740854K :Unité pédagogique adaptée, Impasse Sundoro, route Notre Dame de la Paix, à la Plaine des Cafres (2 postes) (AAPEJ)</i></p> <p>- <i>9740854K :Unité pédagogique adaptée, Centre de jour, 57 route du Théâtre, à Saint-Gilles les Hauts (2 postes) (AAPEJ)</i></p> <p>- <i>9740727X : IME Les Filaos à Saint-Paul (2 postes : 1 St-Gilles / 1 La Possession)</i></p>
	PROFIL	L'enseignant est placé sous l'autorité administrative et pédagogique de son administration d'appartenance et sous l'autorité fonctionnelle du directeur du service.
	CONTEXTE	<p>Ces unités d'enseignement, comprennent :</p> <ul style="list-style-type: none"> - des enseignants, - des éducateurs techniques, - des éducateurs spécialisés, - des psychologues.
	MISSIONS SPÉCIFIQUES	<p>Il s'agit pour chaque jeune accueilli de favoriser et créer les conditions d'accès à leur parcours d'insertion (scolaire ou professionnel).</p> <p>La participation aux réunions institutionnelles est indispensable dans le cadre du parcours de formation de chaque jeune.</p>
	FONCTIONS EXERCÉES	<ul style="list-style-type: none"> - réconcilier les jeunes avec les apprentissages scolaires, - évaluer les acquis scolaires, - élaborer, à partir de cette évaluation diagnostique, un projet individuel, - favoriser la découverte de nouveaux espaces culturels, - préparer leur insertion professionnelle en s'appuyant sur le parcours Avenir.
	QUALITÉS REQUISES	<ul style="list-style-type: none"> - qualité d'adaptation, de disponibilité, de discrétion, aptitude à travailler en équipe et sur projets, - capacité d'intégration au sein d'une équipe pluridisciplinaire, - aptitude à gérer les conflits et bonne maîtrise de soi. <p>Le poste conviendrait à un enseignant ayant exercé face à des publics en grande difficulté et sachant s'inscrire dans le travail en équipe pluridisciplinaire</p>
	TEMPS DE TRAVAIL DE L'AGENT	<i>Obligations réglementaires : 24 heures dont 21 d'enseignement + 3 heures de concertation et suivi de la scolarisation partagée.</i>

CONTEXTE ADMINISTRATIF	CONDITIONS DE NOMINATION	<p>Poste à exigence particulière PEPAP</p> <p>Les avis favorables formulés par la commission de sélection seront valables pendant 3 ans : s'ils n'ont pas obtenu de poste concerné au mouvement 2025, les candidats bénéficiant d'un avis favorable pourront postuler de nouveau aux mouvements 2026 à 2027.</p>
	MODALITÉS DE CANDIDATURE	Entretien avec une commission de recrutement et participation obligatoire au mouvement.
	CONTACT	<p>IEN 1^{er} degré, José REMONDIÈRE Inspection SAEI – Antenne Nord-Est, Claude GOUDET-TROTET Mail : ce.9741708N@ac-reunion.fr 43 Rue Léopold Rambaud - 97400 St Denis / 0262 92 99 30</p> <p>Inspection SAEI- Antenne Sud, Laurent CLODIC Mail : ce.9741560C@ac-reunion.fr 64 Rue Roland Garros - 97430 Le Tampon / 0262 24 30 51</p>

16. COORDINATEUR(RICE) DES ÉCOLES DE MAFATE

IDENTIFICATION DU POSTE	LOCALISATION	<p>9741083J : circonscription La Possession 9741078D : Service Sûreté – Santé et Sécurité au Travail - rectorat</p>
	MISSIONS	<p>Sous l'autorité de l'inspecteur de circonscription, la coordinatrice/le coordinateur des écoles de MAFATE devra :</p> <ul style="list-style-type: none"> - être le garant du bon fonctionnement administratif, relationnel et pédagogique des sept écoles du cirque de Mafate, - assurer la circulation de l'information et la mutualisation des ressources pédagogiques administratives, - établir et assurer le suivi du calendrier spécifique annuel des écoles de Mafate, - diriger les conseils de maîtres regroupés des écoles Mafate, - assurer un rôle de conseil pédagogique pour le fonctionnement des classes multi-niveaux, - chercher à valoriser et diffuser toute expérience et innovation qui contribueront à l'amélioration des pratiques en classes muti-niveaux ; - représenter Mafate lors des conseils école/collège et mettre en œuvre les liaisons par des interventions d'animation/coordination auprès des enseignants des écoles d'origine et de chacun des collèges d'accueil ; - assurer un suivi des élèves des écoles Mafate tout au long de leur scolarité obligatoire ; - favoriser les actions de partenariats avec les collectivités territoriales, associations éducatives, culturelles et sportives et veiller à leur mise en œuvre en cohérence avec le projet d'école et le cadre institutionnel ; - représenter l'inspecteur de l'éducation nationale auprès des différents partenaires municipaux, associatifs et du Parc national.
	COMPÉTENCES	<ul style="list-style-type: none"> - Être attentif aux évolutions législatives et aux innovations ; - Savoir-faire relationnel pour obtenir l'adhésion et le consensus ; - Savoir se situer dans un environnement institutionnel élargi ; - Communiquer efficacement et faire circuler l'information ; - Être disponible par téléphone pour anticiper les difficultés en lien avec les remplacements prévisibles et la météorologie ; - Être créatif pour répondre aux spécificités des écoles de Mafate ; - Savoir établir des projets partenariaux, un planning annuel de fonctionnement ; - Concevoir et animer les conseils de maîtres, les animations pédagogiques, à destination des enseignants de Mafate et lien avec l'équipe de circonscription ; - Concevoir et renseigner un tableau de bord permettant de capitaliser et d'actualiser l'information nécessaire au suivi des écoles de Mafate ; - Savoir rendre compte de son action et avoir une bonne aisance rédactionnelle.

	<p>PRE-REQUIS (diplômes ou expérience)</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Connaissance des caractéristiques de la ruralité dans un environnement de haute montagne ou l’habitat est extrêmement éclaté ; - Connaissance ou intérêt pour le travail en classe unique ; - Connaissance ou intérêt pour l’utilisation du numérique dans le cadre des enseignements ; <p>des TICE. Les écoles de Mafate ont été équipées dans le cadre d’un plan numérique rural. Elles sont donc équipées de TNI et d’une classe mobile ;</p> <ul style="list-style-type: none"> - Capacité à travailler en équipe malgré la distance. Les concertations se déroulent à la circonscription de La Possession une fois par période ; - Avoir une solide connaissance des fonctions d’un directeur d’école ; - Avoir une culture pédagogique approfondie, notamment dans le domaine de l’enseignement en classe muti-niveaux ; - Maîtriser les outils informatiques disponibles pour la gestion de l’école (Onde...) et pour l’enseignement ; - Avoir des connaissances concernant la formation des adultes ; - Avoir une bonne connaissance des textes réglementaires ; - Avoir si possible une expérience (en tant que titulaire ou remplaçant) du métier d’enseignant dans une école de Mafate.
	<p>CONDITION DE NOMINATION</p>	<p>PEPAP : Poste à exigence particulière.</p> <p><i>Les avis favorables formulés par la commission de sélection seront valables pendant 3 ans : s’ils n’ont pas obtenu de poste concerné au mouvement 2025, les candidats bénéficiant d’un avis favorable pourront postuler de nouveau aux mouvements 2026 à 2027.</i></p>
<p>CONTEXTE ADMINISTRATIF</p>	<p>MODALITÉS DE CANDIDATURE</p>	<p><i>Entretien avec une commission de recrutement et participation au mouvement obligatoire.</i></p>
	<p>PILOTE</p>	<p>Thierry GROSSET – Inspecteur de l’Education Nationale - circonscription de La Possession Téléphone secrétariat IEN : 0262 43 39 73</p>

17. DIRECTEUR(RICE) D'ÉCOLE A MAFATE

IDENTIFICATION DU POSTE	LOCALISATION	<p>9740184G: E.PU Ilet à Malheur à La Possession 9740186J E.E.PU Léonard Thomas à La Possession 9740295C E.P.PU Marla à Saint-Paul 9740305N E.P.PU Roche Plate à Saint-Paul 9741356F E.E.PU Ilet Aurère à Saint-Paul 9740893C E.P.PU Arthur Attache à la Possession 9741222K E.P;PU André Bègue à La Possession</p> <p>Poste situé dans une zone rurale isolée, bénéficiant de liens étroits avec les acteurs du bassin de vie, qui offre un cadre de vie agréable, proche de la nature et de grands espaces.</p>
	PROJET D'ÉCOLE	<p>Orientation du projet de circonscription : développer un climat scolaire propice aux apprentissages. Ecole du Dehors avec l'école Aurère et Ilet à Malheur. Non au harcèlement « plan de prévention du harcèlement et de cyberharcèlement entre élèves décliné dans les écoles élémentaires » (pHARe). Faire progresser tous les jeunes pour réduire les inégalités scolaires. Missions médicales PMI, médecin scolaire, psychologue Education Nationale. Piloter la stratégie académique au plus près des acteurs de terrain et renforcer les liens avec les collectivités et les partenaires. Le journal des écoles de Mafate « Le Rougail du Petit Mafatais ». Conforter la classe comme un lieu d'épanouissement et de réussite.</p>
	MISSIONS	<p>Les missions sont celles habituellement dévolues aux adjoints et directeurs d'école. Toutefois, l'attention des candidats est attirée sur les contraintes liées à la situation géographique de ces postes. Leurs spécificités sont nombreuses. Elles demandent donc des qualités particulières aux personnes qui y postulent, vérifiées, par ailleurs, par une visite médicale régulière. Enseigner en classe unique dans un milieu enclavé accessible uniquement à pied ou en hélicoptère. Assurer les trois missions du directeur : pédagogiques, administratives et relationnelles.</p>
	COMPÉTENCES ET / OU APTITUDES ATTENDUES	<p><u>Du point de vue de la vie quotidienne :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> - bonne condition physique pour pouvoir se rendre sur place et en sortir malgré les conditions météorologiques (il y a en fonction des îlets, entre deux et quatre heures de marche sportive), - disposer d'une bonne santé physique (ne pas connaître de troubles physiques mineurs constituant un handicap dans des conditions de déplacement dans le cirque, exemple : vertige), - avoir des capacités à supporter l'isolement et des conditions de vie simple, notamment au niveau de l'hébergement, <p>Avoir des qualités relationnelles envers les habitants des îlets.</p> <p><u>Du point de vue professionnel :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> - posséder une connaissance des caractéristiques de la ruralité dans un

		<p>environnement de haute montagne où l'habitat est extrêmement éclaté,</p> <ul style="list-style-type: none"> - avoir de la connaissance ou de l'intérêt pour le travail en classe unique, - avoir des compétences numériques, - avoir une capacité à travailler en équipe malgré la distance. Les concertations se déroulent à la circonscription de La Possession une fois par période. - savoir se conformer au référentiel de compétences du professeur des écoles.
CONTEXTE ADMINISTRATIF	CONDITION DE NOMINATION	<p>PEPAP : Poste à exigence particulière.</p> <p><i>Les avis favorables formulés par la commission de sélection seront valables pendant 3 ans : s'ils n'ont pas obtenu de poste concerné au mouvement 2025, les candidats bénéficiant d'un avis favorable pourront postuler de nouveau aux mouvements 2026 à 2027.</i></p>
	MODALITÉS DE CANDIDATURE	<p><i>Entretien avec une commission de recrutement et participation au mouvement obligatoire.</i></p>
	PILOTE	<p>Thierry GROSSET – Inspecteur de l'Education Nationale - circonscription de La Possession Téléphone secrétariat IEN : 0262 43 39 73 Pour toute question sur le poste et ses enjeux pédagogiques</p>

18. ÉVALUATEUR(TRICE) PARCOURS SCOLAIRE ENSEIGNANT(E) SPÉCIALISÉ(E) OU PSYCHOLOGUE SCOLAIRE DE L'ÉDUCATION NATIONALE A LA MAISON DÉPARTEMENTALE DES PERSONNES HANDICAPÉES (MDPH)

IDENTIFICATION DU POSTE	LOCALISATION	9741513B : Maison départementale des personnes handicapées – SAINT DENIS
	STATUT	<p>L'agent recruté est mis à disposition de la MDPH. Il conserve les garanties attachées à son administration d'origine. La durée hebdomadaire de travail est fixée en référence aux obligations réglementaires de service des personnels chargés de fonctions administratives (1607 heures annuelles).</p> <p>La mise à disposition est prononcée pour une durée de 3 ans renouvelable sans limite de durée et par tacite reconduction.</p> <p>A l'issue de la mise à disposition, l'agent participe au mouvement départemental. Celle-ci peut prendre fin à tout moment, à la demande de l'intéressé ou à la demande de l'une des deux structures en respectant un préavis de 3 mois.</p> <p>Il(elle) est placé(e) sous l'autorité fonctionnelle du directeur de la MDPH et met ses compétences au service des missions d'accueil, d'information, d'évaluation et d'accompagnement du parcours des enfants handicapés et de leurs familles.</p> <p>Il(elle) est placé(e) sous l'autorité hiérarchique de l'IEN en charge de la circonscription école inclusive Nord-Est.</p>
	MISSIONS	<p>Il(elle) intervient au profit des demandes liées à la scolarisation des enfants handicapés (aide à l'élaboration du projet de vie, évaluation des besoins, rédaction du projet personnalisé de scolarisation).</p> <p>Dans sa mission, Il(elle) travaille en équipe pluridisciplinaire, gère les relations avec les établissements et services médico-sociaux et les maîtres spécialisés référents.</p> <p><u>Principales tâches liées à la mission :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> • Relations avec les maîtres spécialisés référents, les familles et les autres membres de l'équipe pluridisciplinaire d'évaluation, • Evaluation en équipe pluridisciplinaire interne des demandes de parcours de scolarisation avec ou sans orientation vers un ESMS : construction du Projet personnalisé de scolarisation (PPS) en lien avec la famille et les partenaires • Evaluation en équipe pluridisciplinaire partenariale des premières demandes de parcours de scolarisation (enseignants référents, psychologues de l'éducation nationale, établissements et services médico-sociaux, dispositifs de droit commun) • Accompagnement des personnes dans l'application de leurs droits, notamment dans le cas de situations complexes ou de rupture de parcours (démarche Plan d'accompagnement global)
	PROFIL COMPETENCES	<ul style="list-style-type: none"> - Enseignant spécialisé titulaire d'un CAPPEI, 2CASH, CAEI, d'un CAPSAIS ou d'un CAPA-SH (toutes options) ou Psychologue scolaire de l'Education nationale - Intérêt pour les questions relatives au handicap, - Capacité organisationnelle et grande rigueur professionnelle, - Disponibilité et discrétion - Qualités relationnelles et rédactionnelles, - Capacité à dialoguer avec les partenaires,

	<ul style="list-style-type: none"> - Connaissance maîtrisée du système éducatif en général, des dispositions concernant les besoins éducatifs particuliers, des différents dispositifs de l'éducation spécialisée ainsi que de la législation concernant la scolarisation des enfants handicapés et plus globalement l'école inclusive, - Maîtrise de l'outil informatique. <p>La MDPH est un service public ouvert tout au long de l'année. A ce titre, l'agent mis à disposition doit pouvoir faire preuve d'adaptabilité dans l'organisation de son travail.</p>
RÉGIME INDEMNITAIRE	Les missions ouvrent droit à une NBI de 27 points.
CONDITION DE NOMINATION	PEPAP : Poste à exigence particulière. Les avis favorables formulés par la commission de sélection seront valables pendant 3 ans : s'ils n'ont pas obtenu de poste concerné au mouvement 2025, les candidats bénéficiant d'un avis favorable pourront postuler de nouveau aux mouvements 2026 à 2027.
MODALITÉS DE CANDIDATURE	Entretien avec une commission de recrutement et participation au mouvement obligatoire.
CONTACT	IEN 1 ^{er} degré, José REMONDIÈRE Inspection SAEI – Antenne Nord-Est, Claude GOUDET-TROTET Mail : ce.9741708N@ac-reunion.fr 43 Rue Léopold Rambaud - 97400 St Denis / 0262 92 99 30 Inspection SAEI- Antenne Sud, Laurent CLODIC Mail : ce.9741560C@ac-reunion.fr 64 Rue Roland Garros - 97430 Le Tampon / 0262 24 30 51

II. POSTES A PROFIL (hors mouvement)

Table des matières

II. POSTES A PROFIL (hors mouvement).....	37
1. ENSEIGNANT(E) EN UNITÉ LOCALISÉE POUR L'INCLUSION SCOLAIRE (ULIS) TROUBLES SPÉCIFIQUES DU LANGAGE ET DES APPRENTISSAGES (SPÉCIFIQUES DU LANGAGES ET DES APPRENTISSAGES (TSLA).....	38
2. COORDINATEUR (RICE) RÉSEAU REP+ COLLÈGE BOURBON.....	40
3. RÉFÉRENT(E) FORMATEUR(RICE) LANGUES VIVANTES ÉTRANGÈRES.....	42
4. RÉFÉRENT(E) DE BASSIN LANGUE VIVANTE ET CULTURE RÉGIONALE.....	44

1. ENSEIGNANT(E) EN UNITÉ LOCALISÉE POUR L'INCLUSION SCOLAIRE (ULIS) TROUBLES SPÉCIFIQUES DU LANGAGE ET DES APPRENTISSAGES (SPÉCIFIQUES DU LANGAGES ET DES APPRENTISSAGES (TSLA))

IDENTIFICATION DU POSTE	LOCALISATION	9741318P E.E.PU José Barau Ste-Suzanne
	MISSIONS	<p>L'enseignant coordonnateur ULIS assure :</p> <ul style="list-style-type: none"> - l'enseignement aux élèves lors des temps de regroupement au sein de l'ULIS, - la coordination de l'ULIS et des relations avec les partenaires extérieurs, - un rôle de conseil auprès de la communauté éducative en qualité de personne ressource. <p>RESPONSABILITES :</p> <p>Il organise le travail des élèves en situation de handicap en fonction des projets personnalisés de scolarisation (PPS) en lien avec les équipes de suivi de scolarisation.</p> <p>SPECIFICITES :</p> <ul style="list-style-type: none"> - il favorise le fonctionnement inclusif de l'ULIS, - il actualise ses connaissances et ses compétences pour mieux répondre aux besoins particuliers de ses élèves.
	COMPÉTENCES TECHNIQUES REQUISES	<p>AVOIR DES CONNAISSANCES SUR :</p> <ul style="list-style-type: none"> - les dispositifs législatifs et réglementaires en faveur des élèves présentant des troubles des apprentissages (dyslexie, dysphasie, dyscalculie...), - le fonctionnement des différentes instances prenant en charge les élèves présentant des troubles des apprentissages (dyslexie, dysphasie, dyscalculie...), - les troubles spécifiques du langage et des apprentissages, - les apports des neurosciences en matière d'apprentissage à l'école. <p>CAPACITES ATTENDUES :</p> <ul style="list-style-type: none"> - travailler en équipe (école et partenaires extérieurs), - intégrer les évolutions au niveau des neurosciences, - avoir une expérience confirmée dans la prise en charge et dans les apprentissages, - savoir développer des pratiques pédagogiques qui tiennent compte des connaissances en neurosciences. <p>APTITUDES :</p> <ul style="list-style-type: none"> - disponibilité, - ouverture aux autres, - sens de l'écoute, - capacité de se remettre en cause, - empathie, - implication dans un travail de groupe, - adaptation aux changements rapides, - précision et rigueur, - organisation et méthode, - prise d'initiatives, - installation d'une relation de confiance avec ses interlocuteurs,

		- respect de la confidentialité.
CONTEXTE ADMINISTRATIF	PRE-REQUIS (diplômes ou expérience)	Enseignant spécialisé titulaire du CAEI, CAPSAIS, CAPA SH ou CAPPEI. Si le candidat ne détient pas la certification avec le module professionnalisation correspondant au poste, il devra suivre la formation complémentaire.
	NOMINATION	PAP : Poste appel à candidature 1 poste 1 personne. Poste à avis. Affectation prononcée hors mouvement.
	MODALITÉS DE CANDIDATURE	Les avis favorables seront classés.
	PILOTE	IEN 1 ^{er} degré, José REMONDIERE Inspection SAEI – Antenne Nord-Est, Claude GOUDET-TROTET Mail : ce.9741708N@ac-reunion.fr 43 Rue Léopold Rambaud - 97400 St Denis / 0262 92 99 30 Inspection SAEI- Antenne Sud, Laurent CLODIC Mail : ce.9741560C@ac-reunion.fr 64 Rue Roland Garros - 97430 Le Tampon / 0262 24 30 51

2. COORDINATEUR (RICE) RÉSEAU REP+ COLLÈGE BOURBON

IDENTIFICATION DU POSTE	LOCALISATION	9740236N E.E.PU RAYMOND MONDON ST DENIS
	MISSIONS	<p>Sur le plan pédagogique, conformément au Référentiel pour l'éducation prioritaire et à la circulaire de Refondation de l'éducation prioritaire, vos missions sont les suivantes :</p> <p><u>De coordination :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> • assurer la préparation, l'organisation et le suivi des réunions du comité de pilotage du réseau et du Conseil Ecole/Collège en concertation avec les responsables de réseau ; • assurer la communication des diverses informations en amont et en aval aux pilotes du réseau (projets d'actions, suivi et bilan) ; • mettre en œuvre les orientations définies dans le projet de réseau et veiller à la cohérence des actions ; • contribuer à coordonner et planifier les actions pédagogiques et éducatives définies dans le projet de réseau, notamment celles du cycle 3 ; • contribuer à l'évaluation du projet de réseau ; • suivre différents dispositifs d'accompagnement des parcours des élèves ; • contribuer à la mise en œuvre et au suivi des parcours, leur donner de la lisibilité et assurer l'équité pour tous les élèves. <p><u>D'impulsion :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> • établir un diagnostic partagé par l'ensemble des acteurs du réseau ; • contribuer à favoriser le travail conjoint des enseignants du premier degré et second degré, ainsi que le travail collaboratif des équipes ; • mutualiser et diffuser les réflexions, pratiques, démarches, documents pédagogiques validés par les pilotes pédagogiques ; • encourager les initiatives de recherches et de productions pédagogiques inter-degrés ; • promouvoir le référentiel de l'éducation prioritaire auprès des enseignants. <p><u>D'accompagnement</u></p> <ul style="list-style-type: none"> • accompagner la mise en œuvre des actions de formation pour tous les acteurs du réseau (1^{er} et 2nd degrés) en prenant appui sur le plan de formation du projet réseau ; • représenter les pilotes du réseau, par délégation, au niveau des instances institutionnelles et partenariales ; • assurer le suivi et l'articulation des actions relatives au projet de réseau ; • communiquer aux pilotes du réseau les synthèses des réunions institutionnelles et avec les partenaires ; • faciliter et accompagner les partenariats utiles à la réalisation du projet de réseau. • Inscrire tout projet dans un cadre strict relatif aux missions de coordonnateur de réseau REP+ ; • présenter toute action exceptionnelle aux pilotes et solliciter leur autorisation avant sa mise en œuvre.
	PRÉ-REQUIS (diplômes ou expérience)	<p>Chargé de la mission de coordination du REP+ de BOURBON, vous êtes placé sous l'autorité conjointe du principal du collège de Bourbon et de l'IEN de circonscription de Saint Denis 3 et en lien avec l'IA-IPR référent du réseau, pilotes du réseau.</p> <p>Vous avez vocation à intervenir sur les deux niveaux d'enseignement.</p>

CONTEXTE ADMINISTRATIF	PRE-REQUIS (diplômes ou expérience)	Enseignant spécialisé titulaire du CAEI, CAPSAIS, CAPA SH ou CAPPEI. Si le candidat ne détient pas la certification avec le module professionnalisation correspondant au poste, il devra suivre la formation complémentaire.
	NOMINATION	Poste à profil avec appel à candidatures. Affectation prononcée hors mouvement. Fonctionnement sur la base d'une lettre de mission rédigée par les copilotes. Quotité horaire égale 1 ^{er} et 2 nd degrés.
	CONTACT	CANTALIA-TEGALI Nadège – IEN, circonscription de Saint Denis 3 Téléphone secrétariat IEN : 0262 21 14 24 Principal du collège : BIDEGAIMBERRY Alain Téléphone : 0262 90 45 45

3. RÉFÉRENT(E) FORMATEUR(RICE) LANGUES VIVANTES ÉTRANGÈRES

IDENTIFICATION DU POSTE	LOCALISATION PAR BASSINS	<p><i>Postes vacants ou susceptibles d'être vacants</i></p> <ul style="list-style-type: none"> - BASSIN SUD : 9741362M IEN AVIRONS-ETANG SALE (1 poste) - BASSIN EST : 9741305A IEN BRAS PANON (1 poste) - BASSIN OUEST : 9740451X IEN SAINT LEU (1 poste) - BASSIN NORD : 9740086A IEN SANT DENIS 3 (1 poste)
	PROFIL	<ul style="list-style-type: none"> - Être titulaire du CAFIPEMF de préférence ou admissible au CAFIPEMF avec ou sans option « langues vivantes étrangères ». - Posséder une expertise et une expérience dans le domaine de l'enseignement des langues vivantes étrangères : habilitation, certification DNL, expérience d'enseignement dans des écoles à parcours linguistiques renforcés, formations, expériences professionnelles diverses en France ou à l'étranger... - Avoir une expérience professionnelle en classe ordinaire d'au moins 5 ans avec enseignement d'une de ces LVE.
	AUTORITÉ HIÉRARCHIQUE	Le référent formateur LVE est placé sous l'autorité fonctionnelle de l'IEN chargé de la mission « Langues vivantes étrangères ».
	PROFIL ET COMPÉTENCES	<p>Le référent formateur LVE doit posséder :</p> <ul style="list-style-type: none"> - une maîtrise des savoirs fondamentaux de l'école du socle, - de très bonnes compétences linguistiques, didactiques et pédagogiques en LVE, - une connaissance approfondie des programmes scolaires et des orientations de l'enseignement des langues vivantes étrangères dans le premier degré, - une expérience dans le domaine de la formation des enseignants conduisant à une bonne maîtrise des stratégies de formation et d'accompagnement des équipes, - une connaissance avérée de la littérature de jeunesse étrangère et de la culture de la langue cible, - des compétences maîtrisées dans la communication et l'expression orale et écrite. <p>Le référent formateur doit :</p> <ul style="list-style-type: none"> - faire preuve d'engagement et de disponibilité, - avoir développé des capacités d'adaptation lui permettant d'exercer dans des contextes et face à des publics variés, - montrer une aisance dans la communication, - inscrire son action dans un cadre de travail en équipe et en partenariat, en appui sur des outils collaboratifs. <p><u>Les contraintes du poste :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> - être mobile, - temps de travail articulé sur les temps scolaires et extra scolaire.
	DESCRIPTION DES MISSIONS	<p>Le référent formateur LVE contribue au développement et à la mise en œuvre du plan langues dans les écoles du bassin qui lui est attribués. Il est un élément moteur dans l'élaboration de projets innovants renforçant l'attractivité des écoles. Il déploie ses activités sur l'ensemble du bassin. De manière générale, il est en mesure d'intégrer son action dans les axes du programmes stratégiques LVE.</p> <p>Ses missions (définies explicitement dans la lettre de mission) s'exercent dans trois champs d'action :</p> <ul style="list-style-type: none"> - formation initiale et continue des enseignants: co enseignement et interventions, - mise en œuvre de la politique éducative et nationales,

		- communication et valorisation.
	CONDITIONS DE NOMINATION	PAP : Poste appel à candidature 1 poste 1 personne. Poste à avis. Affectation prononcée hors mouvement.
CONTEXTE ADMINISTRATIF	MODALITÉS DE CANDIDATURE	Entretien avec une commission de recrutement. Les avis favorables seront classés.
	PILOTE	Marie-Nadège CANTALIA-TEGALI – Inspectrice éducation nationale, en charge de la circonscription de Saint Denis 3 – Correspondante académique Plan Langues Téléphone secrétariat : 0262 21 14 24

4. RÉFÉRENT(E) DE BASSIN LANGUE VIVANTE ET CULTURE RÉGIONALE

IDENTIFICATION DU POSTE	LOCALISATION	<p><i>Postes vacants ou susceptibles d'être vacants</i></p> <p>Bassin SUD-EST : 9740218U : EEPU Lenepveu de Saint-Joseph Bassin OUEST : 9740916C : EEPU Ariste Bolon du Port Bassin EST : 9740999T : EMPU Les Hibiscus, circonscription de Saint-Benoît Bassin NORD : 9740062Z : circonscription de Saint-Denis 2 Bassin SUD-OUEST : 9740857N : circonscription de Saint-Pierre 2</p>
	PROFIL	<p>Professeur des écoles possédant :</p> <ul style="list-style-type: none"> - un DEUG, licence ou master avec une option linguistique et/ou socio linguistique, - la certification FLS ou FLE (français langue seconde ou français langue étrangère), - une formation sur le bilinguisme, - une connaissance des dispositifs amenant au plurilinguisme... - être habilité en langue et culture régionale (créole réunionnais), - avoir une expérience professionnelle en classe ordinaire d'au moins 5 ans au 01/09/2025, - avoir une bonne connaissance en matière d'enseignement du français en milieu créolophone, <p>Les professeurs référents en <i>Langue et culture régionales</i> interviendront dans les écoles d'un bassin.</p>
	MISSIONS	<ul style="list-style-type: none"> - impulsion, aide à l'élaboration et à la mise en place de projets en langue et culture régionales ; - intervention dans les classes/écoles en fonction des projets des écoles, des réseaux, des circonscriptions ; - collaboration avec les équipes de circonscription pour la création d'outils pédagogiques (supports, progressions d'enseignement de la langue, programmations d'activités, modules de formation en présentiel et en distanciel, mise en œuvre de projets...) ; - animation en direction des enseignants habilités du bassin ; - participation à la formation des enseignants dans le domaine de la langue et de la culture régionale ; - suivi des enseignants habilités provisoires ou définitifs sur le terrain : visite de conseil, aide à la conception de séquences, visite d'habilitation ; - suivi des classes bilingues et impulsion en vue d'un parcours de continuité ; - coordination des sites LVR en liaison avec les référents de circonscription ; - mise en place des actions pédagogiques et évaluation des compétences linguistiques des élèves en étroite collaboration avec les enseignants de classe ; - tissage partenarial avec les acteurs éducatifs et culturels. <p><u>De manière générale</u> : animer, développer et contribuer au double objectif de transmission et d'enseignement de la langue et de la culture régionale dans le respect des textes en vigueur.</p>
	COMPÉTENCES ATTENDUES	<ul style="list-style-type: none"> - avoir une bonne connaissance de la situation linguistique de La Réunion ; - être capable d'analyser professionnellement cette situation linguistique, les implications pédagogiques et les impacts sur le développement des savoirs des élèves ; - être en mesure de différencier l'enseignement dans deux langues et le

		<p>bilinguisme ;</p> <ul style="list-style-type: none"> - avoir une bonne maîtrise du créole : être capable d'analyser une production linguistique en créole réunionnais, être un locuteur confirmé ; - connaître la littérature réunionnaise d'expression créole et française : connaître les principales composantes de la culture réunionnaise ; - mobiliser ses compétences dans le domaine du numérique pour valoriser des actions, outils, supports, gestes professionnels ; - mettre en œuvre des activités de sensibilisation à la culture et des séances d'enseignement en LVR en présence d'élèves et d'enseignants ; - avoir des compétences pédagogiques et didactiques relatives à la mise en œuvre d'un enseignement du français en milieu créolophone ; - contribuer à la formation et au suivi d'un groupe d'enseignants dans le domaine de la LCR, en présentiel et en distanciel ; - avoir des compétences dans le domaine des arts (visuels, musique, langage...) ; - être capable de travailler en équipe pour mener une réflexion autour des difficultés des élèves, proposer des réponses adaptées, les évaluer et analyser. <p><u>De manière générale</u> : être en mesure d'intégrer pleinement son action dans les axes du projet LCR de l'Académie – Plan Créole 2020-2024 et PSA.</p>
	CONDITIONS DE NOMINATION	<p>PAP : Poste appel à candidature 1 poste 1 personne. Poste à avis. Affectation prononcée hors mouvement.</p>
CONTEXTE ADMINISTRATIF	MODALITÉS DE CANDIDATURE	Entretien avec une commission de recrutement. Les avis favorables seront classés.
	PILOTE	<p>Marie-Nadège CANTALIA-TEGALI – Inspectrice éducation nationale, en charge de la circonscription de Saint Denis 3 – Correspondante académique Plan Langues</p> <p>Téléphone secrétariat : 0262 21 14 24</p>